

# CAROL'

## PRINTEMPS-ÉTÉ 2024

JUIN 2024 – <https://www.carolles.fr>



### CITY STADE : UN PLATEAU SPORTIF POUR TOUS

À travers ce lieu, la municipalité vise la mixité, la convivialité, la tranquillité, la sécurité. P. 7



### UN PROGRAMME RICHE ET VARIÉ CET ÉTÉ

La saison estivale 2024 est lancée. Retrouvez les manifestations au fil des pages de ce journal.



CAROLLES





# SOMMAIRE

## CAROL' PRINTEMPS-ÉTÉ



Carol' Printemps-Été est édité par la mairie  
2 place de la mairie  
50740 Carolles  
Tél. : 02 33 61 86 75  
Courriel :  
mairie.carolles@wanadoo.fr  
Site : <https://www.carolles.fr>

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**  
Miloud Mansour

**IMPRESSION :** Lecuirot - Gavray  
(imprimé sur papier recyclé)

**TIRAGE :** 1 000 exemplaires

Article L541-10-1 du code de l'environnement « Ne pas jeter sur la voie publique »



Retrouvez également l'actualité de Carolles sur PanneauPocket  
<https://app.panneaupocket.com/ville/906529778-carolles-50740>

<b>L'ÉDITO</b> .....	03
<b>RETOUR EN IMAGES</b> .....	04
<b>RENCONTRE</b> .....	06
• Jean-Pascal Chatelard ou l'histoire d'une passion. Magnolias for Carolles .....	07
<b>AMÉNAGER</b> .....	07
• City stade. Un plateau sportif pour tous .....	07
• Chantiers en cours. Le point sur les travaux .....	08
• Plan vélo. Report des aménagements à Carolles .....	09
• Fibre optique. Un déploiement bien avancé .....	09
<b>PRÉSERVER</b> .....	10
• Atlas de la biodiversité communale. Les inventaires s'enrichissent .....	10
• Un dixième pavillon bleu pour Carolles .....	11
<b>BIEN ÊTRE ET BIEN VIVRE</b> .....	11
• Banque alimentaire. Des dons en hausse .....	11
<b>VIVRE ENSEMBLE</b> .....	12
• Du côté des associations .....	12
• Carol' Animations. Rencontre avec Jean-Pierre Leménil, le président .....	14
• La recette de Guillaume Paysant. Œufs cocotte au parmesan et légumes rôtis ....	15
• Rue de la Division Leclerc. Le marché prend ses quartiers d'été .....	16
• 80 <sup>e</sup> anniversaire du D-Day. Quatre jours d'animations pour ne pas oublier .....	17
• Nécrologies. Hervé Guillou et Antoine Robillard .....	17
• Festival des Ludions. Record de fréquentation .....	18
• Fête de la musique. Un programme riche et varié .....	20
<b>L'AGENDA</b> .....	21
<b>CAROLLES INFOS PRATIQUES</b> .....	22

# Travailler à un village où il fait bon vivre

**L**e budget 2024 a acté la bonne santé financière de la commune et validé les choix de gestion. Les circonstances exceptionnelles de ce mandat, les chantiers commencés sous le précédent et le manque de lisibilité de la politique nationale vis-à-vis des communes ont compliqué autant que réclamé un budget solide.

Avec un résultat positif de 844 344 euros en fonctionnement et de 79 053 euros en investissement, nous parvenons à dégager des marges de manœuvre qui permettent d'être moins dépendants de l'instabilité des temps.

Le budget connaît globalement une croissance intéressante et s'établit, en prévision pour l'année 2024, à 1 957 600 euros en fonctionnement.

## Budget : une croissance intéressante.

Si beaucoup a été fait pour rationaliser et consolider l'action des services, le recrutement au sein du service technique reste problématique et nuit à l'efficacité du travail comme à la qualité de vie au travail des agents de la commune.

Avec 1 079 000 euros en investissement, la commune se donne les moyens de faire dès cette année, en attendant les dépenses importantes des gros chantiers prévus en 2025. L'amélioration de la voirie carollaise (et sa grande capacité à casser la vitesse en même temps que les essieux) feront partie des objectifs de

l'année : il faut commencer à effacer notre dette grise tout en sécurisant la circulation dans le bourg.

En fonctionnement comme en investissement, l'objectif reste le même, c'est-à-dire de travailler à un village où il fait bon vivre. En soutenant les associations, les actions des citoyens, l'école, le lien entre les générations, les soins, bien entendu, comme tout ce qui favorise le lien entre nous. Mais également en préparant le village aux changements qui s'annoncent. Certains semblent difficilement évitables, comme en témoignent les derniers chiffres d'augmentation de température. D'autres le sont encore bien largement, et, le pire n'étant jamais certain, le bruit des bottes n'est pas plus sûr.

Nous commémorons cette année les 80 ans du débarquement, la même semaine que les élections européennes se tiennent. L'occasion pour nous tous de nous souvenir, de réfléchir et de construire un avenir plus conforme à nos souhaits et à la culture humaniste de notre pays.



de **MILOUD MANSOUR**,  
maire de Carolles

# Retour en images



**PRÉSENTATION DE L'ABC**  
L'Atlas de la biodiversité communale a été présenté au public le 14 février, à l'Espace François Simon.

**REPAS DES AÎNÉS**  
L'Espace François Simon a accueilli de nombreux aînés de la commune le 3 avril autour d'un bon repas et dans une ambiance chaleureuse.



**CONCERT**  
Voguant entre pop et chansons françaises à textes, le trio Grand Bleu Canap' s'est produit à l'Espace François Simon le 24 février.



**EXPO PHOTOS**  
Le vernissage de l'exposition photographique organisée par Carol'Animations a eu lieu le 30 mars à l'Espace François Simon.

© Francis Le Floch



**THÉÂTRE**  
La Belle Andrine, compagnie théâtrale d'Avranches, a interprété la pièce *Mais qui est monsieur Schmitt ?*, le 14 avril à l'Espace François Simon.



**SORTIE DE L'ABC**  
 Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale, les écoliers de Marin Marie ont participé à une sortie consacrée aux amphibiens.



**EXPOSITION**  
 L'association Patchwork a présenté ses travaux les 27 et 28 avril à la salle de l'Amitié.

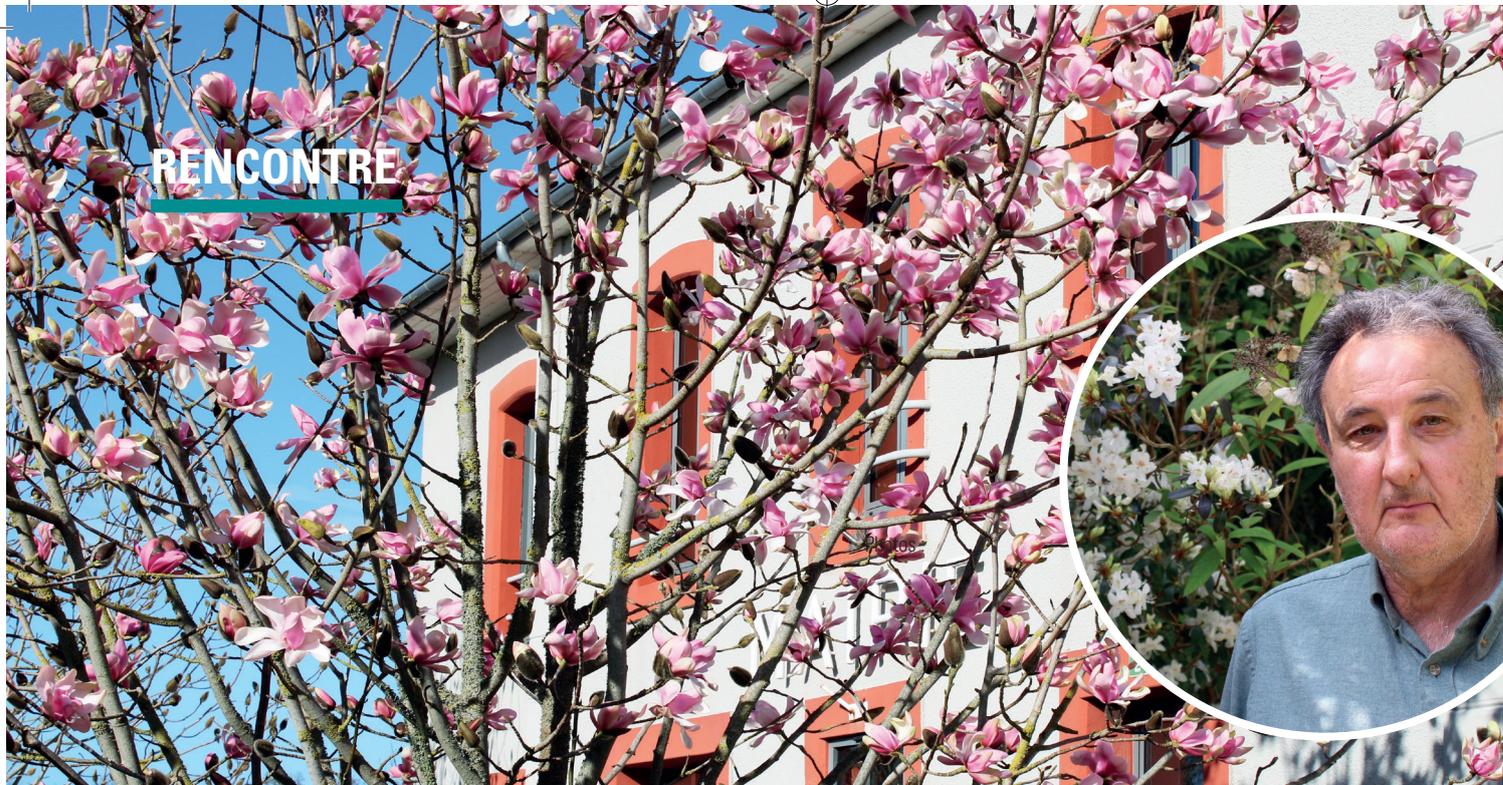
**COMMÉMORATION**  
 Lors de la cérémonie commémorant le 8 mai 1945, la mémoire des combattants de la Seconde Guerre mondiale a été honorée avec sensibilité et émotion.



**REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL**  
 Le 29 mai, l'équipe de bénévoles et le groupe fleurissement ont œuvré pour accueillir les participants au repas.

**CAFÉ-CHANSONS**  
 Stéphane Dumont a accompagné au piano les nombreux participants au café-chansons, le 1<sup>er</sup> juin à l'Espace François Simon.





## JEAN-PASCAL CHATELARD OU L'HISTOIRE D'UNE PASSION

# Magnolias for Carolles

Nombreux au sein de la commune, et plus particulièrement dans la Vallée des Peintres, les magnolias ont tout d'abord été implantés dans les jardins Lasson et Chatelard. Deux hommes férus de botanique et d'hybridation...

Autrefois « nue et sauvage », la Vallée des Peintres offre aujourd'hui une végétation exceptionnelle. Rhododendrons, camélias et magnolias y sont très présents. Si les magnolias interpellent par leur taille, leurs fleurs et leur diversité, ils ont toutefois été introduits récemment. Robert Lasson, le créateur du jardin Lasson, longeant ladite vallée, est à l'origine de leur plantation dans les années 1980. Il rapporte quelques hybrides anglais de Suisse et les plante en alignement.

### Des formes et variétés encore peu diffusées

C'est à cette époque que Jean-Pascal Chatelard rencontre Robert Lasson : « Mes parents viennent d'acquérir la propriété qui jouxte la sienne et mon intérêt pour les plantes remonte à l'enfance. C'est familial, il doit y avoir des gènes », raconte en souriant celui qui, au

fil des années, s'est passionné pour les magnolias.

Les deux hommes deviennent amis. L'un complète sa collection, l'autre la débute. Jean-Pascal Chatelard se rend à son tour dans la région des lacs italiens, en Angleterre, en Bretagne. Il y sélectionne des formes et variétés de végétaux encore peu diffusées.

Progressivement, les deux jardins carollais, qui bénéficient d'une situation idéale face aux aléas du climat, s'enrichissent. Arbres et arbustes y atteignent leur maturité et offrent à présent une floraison extraordinaire. Honorant la mémoire de Robert Lasson, Jean-Pascal Chatelard a sans cesse poursuivi l'étude des végétaux et procédé à des hybridations.

Attaché à Carolles et au développement des magnolias, il a souhaité en faire profiter les habitants du village comme les promeneurs (voir l'encadré ci-contre).

### « Partager ces arbres avec les Carollois »

À chacun sa passion ! Celle qui anime Jean-Pascal Chatelard est aussi celle d'une vie. Natif de Paris, ce Carollois d'adoption est fortement lié à la botanique mais ne montre pas d'intérêt particulier pour les jardins.

Le déclic s'opère lorsqu'il rencontre Robert Lasson et découvre le jardin de ce dernier à Carolles. Pour créer le sien, il visite de fabuleuses pépinières. Initialement intéressé par les rhododendrons botaniques, il est séduit par les magnolias entre Suisse et Italie, puis en Angleterre, en Bretagne... Il en rapporte des scions de variétés du monde entier. Commence alors un travail d'hybridation remarquable. Fasciné par la floraison de ces plantes de montagne originaires d'Asie, il les savoure au centuple. « Elles n'atteignent leur maturité qu'après une quinzaine, voire une vingtaine d'années », explique-t-il.

Animé par le désir de partager cette magnificence, Jean-Pascal Chatelard offre plusieurs de ses hybridations à la municipalité en 2010. Plantés auprès de la mairie, ces magnolias sont une continuité des jardins Lasson et Chatelard, d'un pan de l'histoire de Carolles. Après 14 ans, leur floraison devient chaque année plus généreuse. Admirés de tous, ils n'en sont qu'aux prémices de leur plein épanouissement.

## CITY STADE

# Un plateau sportif pour tous

Le city stade doit se terminer en juin ou juillet et une nouvelle ère débute à Carolles. À travers ce lieu, la municipalité vise la mixité, la convivialité, la tranquillité, la sécurité.

En mars 2023, la convention permettant à la Société civile immobilière (SCI) du tennis club d'exploiter ce terrain communal a expiré. La mairie se retrouve donc gestionnaire de la parcelle située impasse de l'Humelière. Dès lors, l'aménagement du city stade a été décidé. Subventionné à 80 % par l'État et l'Agence nationale du sport, cette structure permettra à tous d'aller jouer sur le gazon synthétique au basket,

foot, hand, mini-tennis, volley, badminton... Le filet pourra être emprunté sur demande.

## Études paysagères

Un règlement a été voté en conseil municipal pour permettre de vivre ensemble et respecter les riverains. Il est affiché sur place. Dans sa volonté de rendre à tous le tennis et le sport accessibles, la municipalité a décidé d'ouvrir le court n° 1, à l'entrée du site, du printemps à l'automne pour l'usage ex-

clusif du tennis. Aucune réservation de particulier ne sera possible et il sera nécessaire de faire preuve de civisme afin que chacun trouve un créneau adapté à ses disponibilités.

Concernant les courts 2 et 3, se trouvant derrière le city stade, ils ne sont réservables que par le tennis club et les associations partenaires. Ils seront donc fermés.

Pour terminer l'aménagement de cette parcelle, la municipalité s'est approchée de cabinets

d'études, de paysagistes et d'artisans. Les études paysagères sont en cours et seront exposées à la population avant la réalisation des travaux. L'objectif est assumé : avoir à Carolles un autre lieu de mixité, de convivialité dans un espace de tranquillité et de sécurité. L'inauguration sera organisée cet été ou en septembre en fonction du calendrier des derniers travaux. Il est toutefois possible d'y jouer dès maintenant.

Du gazon synthétique et une piste d'athlétisme sont prévus.



Des études paysagères sont en cours.



CHANTIERS EN COURS

# Le point sur les travaux

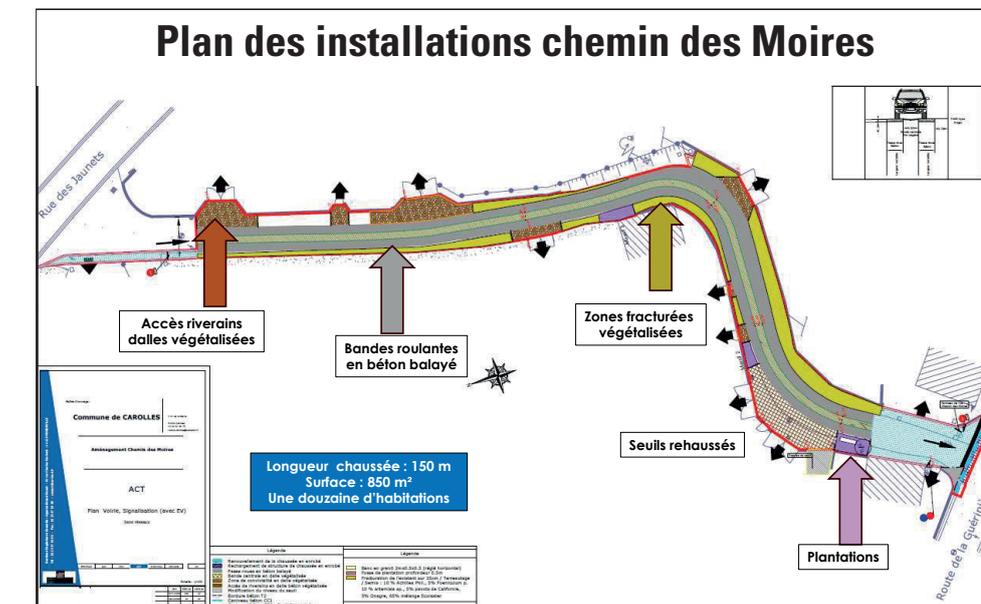
Renouvellement des canalisations d'assainissement, rénovation du réseau d'eaux pluviales, effacement des réseaux électriques et téléphoniques suivi de l'aménagement et de la renaturation de la voirie se poursuivent en divers endroits de la commune.

## Renouvellement des canalisations d'assainissement route de la Plage

La première tranche de travaux initiée par le SMAAG, de la route de la Mazurie à la rue du Roncier, s'est achevée fin mars 2024. Une deuxième tranche est prévue sur la côte de Carolles à l'automne prochain, avant réfection de la voirie et finalisation de la piste cyclable par le Département.

## Rénovation du réseau d'eaux pluviales

À la suite des opérations de diagnostic du réseau d'eaux pluviales réalisées par la commune, des travaux de rénovation ont été programmés pour faire face aux risques d'engorgement et d'inondation de la voirie. Ainsi, la canalisation du chemin de l'Humelière a été raccordée au réseau



aval. Des travaux sont par ailleurs programmés avant l'été rue du Roncier au niveau de l'avaloir régulièrement bouché.

### Chemin des Moires

Les travaux d'effacement des réseaux électriques et

téléphoniques ayant été effectués, le marché de travaux d'aménagement et de renaturation de la voirie a été attribué à l'entreprise Pigeon TP, sous la conduite du cabinet Strates en Strates.

Après une période de pré-

paration du chantier et de présentation du projet définitif aux riverains au début de l'été, la première phase de travaux VRD est prévue de fin août à fin septembre, suivie des travaux d'aménagements paysagers jusque fin octobre 2024.



Durant le chantier chemin de l'Humelière.



## PLAN VÉLO

# Report des aménagements à Carolles

À la suite d'une modification du programme des travaux pilotés par le Département, la rénovation de la route de la Plage ainsi que l'installation définitive d'une piste cyclable unidirectionnelle dans le sens de la montée se réaliseront au premier trimestre 2025 et non en 2024 comme initialement prévu à Carolles. Ces aménagements nécessitent un chantier plus conséquent et expliquent le recul de la date des travaux.

En revanche, en 2024, les aménagements cyclables du Département verront le jour à Saint-Pair-sur-Mer, Jullouville ainsi que Donville-les-Bains.



## FIBRE OPTIQUE

# Un déploiement bien avancé

Depuis 2015, le Syndicat mixte Manche Numérique a initié la création du réseau d'initiative publique (RIP) Manche Fibre, réseau très haut débit (THD) du département de la Manche destiné à remplacer le réseau ADSL.

### Éligibilité du logement

Grâce à des débits bien supérieurs, la fibre favorise une navigation fluide et rapide, une meilleure fiabilité et une qualité bien supérieure d'image et de son. Carolles en a largement bénéficié puisque plus de 1 000 prises ont été installées et 500 habitants ont déjà souscrit un abonnement à la fibre optique.

Après les travaux d'effacement des réseaux route de la Mazurie, les riverains en bénéficient depuis le début du mois de mai et certains sont déjà reliés. Le déploiement de la fibre sera poursuivi d'ici la fin de l'année au hameau de La Lande.

Le réseau en cuivre étant appelé à disparaître d'ici 2030, il est nécessaire de souscrire un abonnement à la fibre optique.

À partir du moment où votre rue est équipée, vous pouvez vérifier si votre logement est éligible en consultant [www.manche-fibre.fr](http://www.manche-fibre.fr). Il convient ensuite de contacter votre opérateur pour demander le branchement de la fibre aux conditions fixées par chaque opérateur.

**La Fibre est disponible !**  
**Choisissez un opérateur :**

souscrivez un abonnement et convenez d'un RDV avec votre opérateur qui procédera au raccordement fibre de votre domicile.

**bouygues** Au n° 3106 [bouyguestelecom.fr](http://bouyguestelecom.fr)  
**free** Au n° 1944 [free.fr](http://free.fr)  
**Knet** Au n° 09 73 300 350 [knet.fr](http://knet.fr)  
**milkyway** Au n° 3420 [nordnet.com](http://nordnet.com)  
**orange** Au n° 3300 [orange.fr](http://orange.fr)  
**ozone** Au n° 09 73 01 10 00 [ozone.net](http://ozone.net)  
**SFR** Au n° 1099 [sfr.fr](http://sfr.fr)

Flashez pour accéder aux opérateurs !

**Des outils en cas de besoin**  
Flashez les QR-Codes ci-dessous :

**Test Éligibilité**  
Vous souhaitez vérifier l'accès à la fibre optique de votre logement ?

**Problème de référencement**  
Votre adresse est introuvable ou mal référencée ?

**Domage réseau**  
Vous souhaitez signaler un dommage visible depuis la voie publique sur les infrastructures du réseau fibre optique ?

**Malfaçons Raccordements**  
Vous souhaitez déclarer une malfaçon suite à l'intervention de votre fournisseur d'accès à Internet ?

Rendez-vous sur : [manche-fibre.fr](http://manche-fibre.fr)

**mancheFibre** by @altitude.info  
**manche numerique**

## ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

# Les inventaires s'enrichissent

L'Atlas de la Biodiversité Communale bat son plein à Carolles au cœur d'une saison qui voit de nombreuses espèces animales et végétales sortir de leur période de dormance.

Les écologues Ludovic Peridy et Mathias Richard, de l'entreprise Safolia, ont commencé leurs inventaires faunistiques et floristiques au mois de mars en se focalisant sur les arrières de la commune. Les données naturalistes étant déjà abondantes sur le littoral carollais, les recherches se sont concentrées sur le bocage et les zones humides.

Pour pallier au manque d'observations herpétologiques - reptiles et amphibiens - à l'échelle locale, près de 15 nasses ont été installées dans les quelques mares que compte la commune et plus de 40 « plaques reptiles » ont été disséminées dans les champs, en bordure de fourrés. Ces dernières créent des refuges pour ces espèces qui viennent s'y abriter et profiter d'une température en sous-face qui, lors d'une journée ensoleillée, augmentera beaucoup plus vite que dans leur habitat naturel.

### L'arrivée du Triton alpestre

En avril, des sorties « amphibiens » ont été organisées pour les enfants de l'école Marin Marie de Carolles et les élèves du club nature du collège Anatole France de Sartilly. Des adultes y ont également participé. Tous ont découvert le Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*) avec son ventre orange vif, le Triton marbré (*Triturus marmoratus*) paré de taches noires et vertes, le Triton palmé (*Lisotriton helveticus*) et la larve de Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*). Le Triton alpestre, surtout présent au nord de la Loire en France, n'avait encore jamais été observé ici.

1. Les enfants de l'école Marin Marie de Carolles ont participé aux sorties « amphibiens ».
2. Des « plaques reptiles » ont été installées pour observer, comme ici, l'Orvet commun.

Du fait d'une météo printanière capricieuse, peu propice à l'observation des reptiles, seules deux espèces ont été identifiées lors de la première série d'inventaires : la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*) et l'Orvet commun (*Anguis fragilis*).

L'avifaune n'est pas en reste puisque, début mai, Sébastien Provost, guide ornithologue de Birding Mont-Saint-Michel et membre du comité technique de l'ABC, a relevé dans la vallée du Lude la toute première nidification du Pic mar (*Dendrocopos medius*), un oiseau très rarement observé sur

le littoral bas-normand.

Ouvert à tous, cet atlas donne l'opportunité aux citoyens d'admirer la biodiversité locale et de partager leurs observations afin d'enrichir les inventaires des écologues professionnels.

Pour suivre l'évolution de l'ABC, abonnez-vous aux comptes Facebook (Atlas Carolles) et Instagram (abc\_carolles) puis rejoignez le groupe WhatsApp afin de partager vos photos.

**Texte et photos : Julien Y., stagiaire à la mairie de Carolles**



## Un dixième Pavillon Bleu pour Carolles !



La commune a obtenu le Pavillon Bleu pour la dixième année consécutive. De quoi est-il garant ? Label international de tourisme durable, il est remis aux communes qui mettent en œuvre une politique de développement touristique respectueuse de l'environnement et des humains, en particulier au niveau de leurs plages.

Pour obtenir ce label, attribué pour un an, les collectivités doivent répondre à des critères évolutifs relatifs à l'environnement général, la gestion de l'eau et des déchets et l'éducation à l'environnement [...].

### DDTM - Plan de prévention des risques littoraux



Une réunion publique de présentation du plan de prévention des risques littoraux aura lieu le **mardi 16 juillet à 19 h à la salle des Mielles de Jullouville.**

### Un référent pour renforcer la lutte contre les frelons asiatiques

Cette année, les premiers nids de frelons asiatiques, dits « nids primaires », ont été constatés début avril par la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON). L'espèce se développe donc de plus en plus tôt et plus largement sur le département. À Carolles, le nombre de déclarations de nids progresse : 27 en 2021, 35 en 2022 et 41 en 2023.

Dès la constatation d'un nid, contactez la mairie dans les meilleurs délais avant toute intervention, que le nid se trouve sur un terrain privé ou sur le domaine public. Celle-ci effectue la déclaration auprès de la FDGDON qui fait appel à une entreprise agréée. Les frais d'intervention ne pourront être pris en charge par la commune que dans ces conditions.

Afin de renforcer la lutte, la commune va être aidée par Gérard Le Guellec, référent « frelons ». Bénévole, il procèdera à l'identification des nids. Il sera aussi en charge de l'accompagnement pédagogique et de la prévention à destination des habitants, après avoir suivi une formation auprès de la fédération régionale (FREDON). Ses interventions seront organisées par la mairie.

Pour toute précision supplémentaire, consulter le site [www.fdgdon50.com](http://www.fdgdon50.com)



## BIEN ÊTRE ET BIEN VIVRE

### BANQUE ALIMENTAIRE

## Des dons en hausse

Pas moins de 305 kilos de denrées ont été réunis lors de la collecte de printemps de la Banque Alimentaire.

Une nouvelle fois, les Carolloises et Carollois ont fait preuve de générosité dans le cadre de l'opération menée par la Banque Alimentaire. Organisée les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 avril, la collecte de printemps a permis de recueillir 305 kilos de produits au sein de l'épicerie Proxi. La municipalité remercie chaleureusement habitants et bénévoles pour leur soutien et leur fidélité à une cause aussi importante que celle de la Banque Alimentaire.



### MALENTENDANCE ET AUDITION

## Informez-vous grâce à l'ADSM Surdi 50

Une journée d'échange avec des spécialistes de la malentendance et de l'audition a eu lieu le jeudi 28 mars à la salle de l'Amitié. Une information a été dispensée sur les différentes technologies pour remédier aux problèmes d'audition. Des précisions sur la protection du système auditif ont aussi été délivrées et quinze tests auditifs ont été effectués.

Si vous êtes intéressés pour que cette journée se renouvelle, faites-vous connaître à la mairie.



Par ailleurs, le 20 juin 2024, la présidente de l'association ADSM Surdi 50 aura, si le soleil le permet, un stand d'information sur le marché, sinon elle sera à la mairie.

### MUTUALE LES PROCHAINES PERMANENCES

Elles ont lieu sur rendez-vous les :

- mardi 3 septembre 2024
- mardi 5 novembre 2024



de 10 h 30 à 12 h 30 à la salle de l'Amitié de Carolles et de 13 h 30 à 16 h à la mairie de Carolles.  
Tél. : 02 54 56 41 41 ou 02 32 11 71 15.

# Du côté des associations...

## Samedi 31 août Rendez-vous pour le forum des associations

Comme chaque année, vous pourrez aller à la rencontre des associations carolles le samedi 31 août de 9 h 30 à 12 h. Voici quelques possibilités d'activités à Carolles : yoga, bridge, surf, voile, danse, gymnastique, échecs, chants, pratiques artistiques, activités pour les personnes en handicap invisible, qi gong, ateliers patchwork, tennis et tennis de table, activités solidaires, recherches sur le patrimoine... De nombreuses associations profitent de ce temps d'échanges pour prendre les inscriptions de leurs adhérents.



## Beauté du geste Le programme estival

### III Danse contemporaine III

Espace François Simon - 45, rue Division Leclerc, Carolles

#### ATELIER EN JUILLET

Adultes, tous niveaux  
7 juillet de 15h à 17h



#### FESTIVAL EN AOÛT

# 1,2,3...

compagnies en résidence  
proposent des ateliers,  
répétitions publiques  
et un spectacle en fin  
de résidence

Du 20 au 23 août



Informations Réservations 06 70 76 68 97  
contact.beaute.du.geste@gmail.com



## MOMENTS MUSICAUX DE LA BAIE DU MONT

### 19<sup>e</sup> Festival : l'Italie à travers les siècles



Du lundi 12 au vendredi 16 août, le 19<sup>e</sup> Festival des Moments musicaux de la baie du Mont-Saint-Michel part en Italie. Huit musiciens interviendront dans le cadre de l'édition 2024.

- **Lundi 12 août** : à 16 h, à la salle de l'Amitié de

Carolles, ateliers enfants (à partir de 6 ans) et familles consacrés à la danse et à la musique. À 20 h, concert d'ouverture à l'église Saint-Vigor de Carolles, Un prince à Carolles, Vivaldi, Corelli... Tout public.

- **Mardi 13 août** : à 17 h, à l'école de voile de Jullouville, ateliers enfants (à partir de 6 ans) et familles dédiés aux accords et désaccords. À 20 h, à l'église Saint-Vigor de Carolles, La Force du Destin, Nino Rota, Guiseppe Verdi, Puccini, Respighi. Tout public.

- **Jeu 15 août** : à 19 h, à l'église de Saint-Pierre-Langers, Un clavecin à l'opéra. Tout public.

- **Vendredi 16 août** : le matin, au tennis-club de Carolles, ateliers enfants (à partir de 6 ans) et familles sur le théâtre dans la musique, les jeux de masques, les jeux de timbres et le carnaval. À 20 h, concert de clôture à l'église Saint-Vigor de Carolles, De retour d'Italie, enchantements et souvenirs, Mendelssohn, Berio, Respighi, Stravinsky et Milhaud. Tout public.

Présentation en musique du festival dimanche 11 août à 12 h à l'église Saint-Vigor de Carolles, entrée libre. Programme sous réserve de modifications.

## CINÉ CLUB DE LA BAIE Au cœur de l'Inde

• **Dimanche 23 juin: Le Salon de musique**, un film indien de Satyajit Ray (1958). Titre original *Jalsaghar*.

Inspiré du roman éponyme de Tarasankar Bandyopadhyay, le film est une étude détaillée et dramatique des derniers jours de Biswambhar Roy, de la caste des zamindars. Noble propriétaire terrien et mécène du Bengale, il est sur le déclin, sacrifiant sa fortune et sa famille à sa passion pour les arts. Il donne de splendides réceptions de musique et de danse dans son salon de musique. Biswambhar Roy n'a que mépris pour Mahim Ganguli, un voisin parvenu aux attitudes grossières, usurier dont la richesse s'affirme aux fil des ans à ses dépens.

À 20 h 30 à l' Espace François Simon.



## ES Carolles-Jullouville

### Du tennis de table en loisir ou compétition

L'ES Carolles-Jullouville accueille les personnes qui désirent pratiquer le tennis de table en loisir ou en compétition, au gymnase de la salle des Mielles à Jullouville. Les rencontres ont lieu toute l'année le lundi de 17 h à 20 h et le mercredi de 19 h 30 à 22 h 30.



L'effectif actuel du club est de 23 adhérents. Afin de compléter et de renforcer les équipes, l'association est toujours à la recherche de nouveaux joueurs qui souhaitent découvrir la compétition. Cet été, des animations permettront à tous les estivants de pratiquer le tennis de table pendant les vacances. La salle des Mielles de Jullouville sera ouverte du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 28 août 2024 tous les lundis de 17 h à 20 h et les mercredis de 19 h 30 à 22 h 30. Le port de chaussures de sports sera obligatoire dans le gymnase.

Contact : Serge Levilland, président, au 02 33 61 88 02 ou au 06 85 37 69 12 ou par mail : [serge.levilland@orange.fr](mailto:serge.levilland@orange.fr).

## CLUB 4X4 DE LA BAIE

### Le trial 4x4 les samedi 13 et dimanche 14 juillet



Le club 4x4 de la Baie organise son trial 4x4 les samedi 13 et dimanche 14 juillet 2024, à Carolles. Rendez-vous au terrain de 4x4, route de la Lande, de 13 h 30 à 19 h le samedi et de 8 h à 18 h le dimanche.

## CAROLLES CONNEXIONS

### Fête de la mousette et Fête des potagers

En juin et août, Carolles Connexions organise deux événements :

- la Fête de la mousette le 16 juin, au champ du parking du Lude, à partir de 12 h. Menu adulte : 13 € et menu enfant : 7 €. Sur réservations, places limitées. Apportez vos couverts.
- un concours de jardins potagers et la Fête des potagers le 30 août.

Contact : [carollesconnexions@gmail.com](mailto:carollesconnexions@gmail.com) ou 06 64 47 79 64.



## CERCLE DE L'AMITIÉ DE CAROLLES

### Échecs, scrabble, belote et autres jeux

Diverses activités sont proposées par l'association à la salle de l'Amitié :

- les échecs, chaque vendredi de 18 h 30 à 20 h 30,
- le scrabble, la belote et autres jeux le lundi et le jeudi de 14 h à 17 h (uniquement le jeudi pour les mois de juillet et août).



Inscriptions sur place ou auprès de Laurent Toury ([laurent@toury.net](mailto:laurent@toury.net)).

## YACHT CLUB DE CAROLLES

### Un mois d'août festif

Le Yacht club de Carolles (YCC), présidé par Éric Jarry, organise trois événements au mois d'août.

• **Samedi 10 août** : régata « La Carrolaise ». Inscriptions jusqu'à 11 h soit sur la plage en haut de la Dune de l'Agriculture, soit sur Hellasso pour les bateaux hors licence (<https://www.helloasso.com/associations/yacht-club-de-carolles>). Briefing à 11 h 30. Départ à 14 h. Remise des prix à 18 h 30.

• **Mardi 13 août** : assemblée générale du club, de 9 h 30 à 11 h 30 à l'Espace François Simon.

• **Mardi 13 août** : la soirée du Yacht club de Carolles, à partir de 19 h 30 à l'Espace François Simon.



Contacts : [jypa46@wanadoo.fr](mailto:jypa46@wanadoo.fr)

Site : [ycc.carolles.fr](http://ycc.carolles.fr)

## YOGA LOISIRS ET PAIX

### Ateliers en juin et juillet

L'association Yoga Loisirs et Paix & Evelyn Turlan organisent deux événements cet été à l'Espace François Simon.

- **Le dimanche 30 juin**, atelier de philosophie yoga, de 14 h 30 à 17 h 30. Au programme : les 8 membres du yoga de Patanjali et d'autres points importants, le développement des qualités et les vertus des discussions. Tarif : 25 €. Apportez votre tasse-mug et de quoi prendre des notes. Prenez votre tapis de yoga, un coussin ou un petit banc... si vous le souhaitez.

- **Le samedi 6 juillet**, atelier yoga de 10 h à 17 h 30. Au programme : méditation yogique, cours de hatha yoga et pranayama, méditation corps et chakras, chants sacrés et mantras, relaxation yoga nidra, discussions et partage. Tarif : 45 €. Apportez tapis de yoga, coussin, instrument de musique si vous le souhaitez pour les chants, repas et boisson pour la pause déjeuner prévue à la plage.

Contact : Evelyn Turlan, 06 12 11 59 44 ou [turlan.eve@hotmail.fr](mailto:turlan.eve@hotmail.fr)



CAROL'ANIMATIONS

# Rencontre avec Jean-Pierre Leménil, le président de l'association

Très active, l'association Carol'Animations propose chaque année de nombreux rendez-vous. Certains sont devenus incontournables !

## Quel bilan tirez-vous du dernier festival de la photographie ?

La 8<sup>e</sup> édition s'est tenue à l'Espace François Simon les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril. Cette année, 21 photographes auteurs ont présenté quelques-unes de leurs œuvres. Le Photo-club du Pays granvillais, invité d'honneur, en a exposé 25, réalisées par plusieurs de ses membres. Quant aux 473 visiteurs, conquis par la qualité des travaux, ils ont apprécié les 183 photos présentées et 26 ont trouvé acquéreur. Par ailleurs, Francis Le Floch a réalisé un film de 12 minutes. Celui-ci a retracé l'évolution de Carolles depuis le début du siècle dernier.

## Comment est née l'association ?

Après de nombreuses années au service du public, l'Office de tourisme de Carolles a vu sa compétence tourisme transférée à GTM en 2016. Cela a conduit une nouvelle équipe à créer Carol'Animations, afin de poursuivre l'organisation de nombreux événements : expositions, conférences, concerts, marché artisanal et gastronomique, vide-greniers... En 2021, l'association a accueilli deux nouvelles entités, le cinéma et le théâtre.

Actuellement, elle compte plus d'une centaine d'adhérents. Un conseil d'administration de 15 membres, renouvelables par tiers tous les trois ans au cours d'une assemblée générale, « met en musique » tous ces rendez-vous. Quant au bureau, il est composé de Jean-Pierre Leménil (président), Michel Mas (secrétaire), Jocelyne Charuel (trésorière), Monique Gilbert et Catherine Boyer.

Carol'Animations fonctionne depuis sa création sur ses fonds propres : cotisations, participations des exposants (photographes, artistes-peintres, artisans, droit de place pour le vide-greniers) mais aussi certains spectacles payants (théâtre, concerts notamment).

Depuis 2017, l'association dispose d'un site internet : <https://www.carolles-animations.fr>

## Quelles sont les programmations pour 2024 ?

Le Festival des Chevalets se tiendra à l'Espace François Simon du samedi 20 au samedi 27 juillet 2024. C'est un festival de styles et de techniques de grande qualité



1

1. Jean-Pierre Leménil, le président.



2

2. Le Festival de la photographie 2024 a été un succès.



3

3. Le vide-greniers 2024 aura lieu le 11 août.

qu'offrent des artistes autour de la convivialité et du partage. La section Patrimoine continuera ses rencontres du lundi, salle de l'Amitié, de 17 h 30 à 19 h de septembre à juin.

Carol'Animations, adhérente au réseau Génériques de la Ligue de l'enseignement de Normandie, poursuivra toutes les trois semaines la projection d'un film grand public. Durant les « petites » vacances scolaires, une séance pour les enfants est programmée dans l'après-midi.

Carol'Animations propose également des « spectacles vivants », théâtre ou concert deux fois par an, au rythme d'un en début d'année et un en fin d'année. Un concert avec le groupe FreeGospel est prévu en novembre 2024.

Évènement majeur, le vide-greniers est organisé depuis plus de trente-cinq ans. Il a lieu le 2<sup>e</sup> dimanche du mois d'août (en 2024, le 11 août, de 8 h à 18 h). Sa notoriété est ancrée dans le circuit des brocantes. Plus de 120 exposants répartissent leurs objets sur plus de 500 mètres linéaires dans le centre de Carolles. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 10 mai, via notre site internet ou à l'une de nos permanences, les vendredis de 10 h à 12 h salle de l'Amitié. Enfin, le Salon de l'artisanat et de la gastronomie est prévu le dimanche 27 octobre à l'Espace François Simon. Il regroupe une vingtaine d'artisans et de professionnels des métiers de bouche.

La recette de **GUILLAUME PAYSANT**,  
responsable de la restauration municipale

## Œufs cocotte au parmesan et légumes rôtis

POUR 4 PERSONNES. TEMPS DE PRÉPARATION : 30 MINUTES. TEMPS DE CUISSON : 10 + 12 MINUTES.

**Ingrédients** : 4 œufs, 10 cl de crème, 20 gr de parmesan, 8 asperges, 12 champignons, 1 échalotte, huile d'olive, vinaigre de vin rouge (ou autre), sel et poivre.

1. Dans des ramequins qui vont au four, mettre un peu de crème, saler et poivrer, puis casser un œuf entier dessus.
  2. Saupoudrez de parmesan et réserver au frais dans un plat avec un fond d'eau, prêt à mettre au four.
  3. Préchauffer le four à 210 degrés, éplucher les asperges et les tailler de même longueur.
  4. Éplucher et hacher finement les échalotes, puis laver et couper les champignons en quatre.
  5. Dans un saladier, mettre les asperges, les échalotes et les champignons. Arroser généreusement d'huile d'olive et ajouter 2 cuillères à soupe de vinaigre. Saler, poivrer et mélanger.
  6. Étaler les asperges et les échalotes dans un plat et mettre au four pendant 10 minutes.
  7. Après ce temps de cuisson, ajouter les champignons, retourner les asperges et mettre également dans le four le plat avec les œufs pour 10 minutes de cuisson.
  8. Sortir le plat de légumes et arroser d'une cuillère à soupe de vinaigre en vérifiant le sel et le poivre.
  9. Remettre au four 2 minutes et dresser bien chaud sur assiette.
- Bon appétit !

Valeurs nutritionnelles pour un œuf cocotte : 435 kcal.

### Un élevage bio sur 4 hectares de prairies arborées

- « Pour cette recette, j'ai choisi les œufs d'Ô Manoir de Glam's, à Isigny-le-Buat. Mylène et Anthony Simon y élèvent 660 poules en bio, dans un cadre naturel de 4 hectares de prairies arborées. **Ils y ramassent leurs œufs à la main. Ceux-ci offrent un jaune éclatant et une qualité supérieure.** »

Contacts : 06 33 91 56 37 et [contact@omanoirdeglams.fr](mailto:contact@omanoirdeglams.fr).

Vente en boutique à la ferme - où figurent également divers produits locaux - les mardi, jeudi et vendredi de 16 à 19 heures, et dans certains commerces.



## Les élèves dans la course



Le 19 avril dernier, les élèves de l'école Marin Marie ont participé à la Sponsor Loop. Cette course des enfants est sponsorisée en faveur de l'association AL LARK (protection et soin des animaux de la baie). Elle s'est déroulée sur le terrain du camping municipale.

## ÉCOLE MARIN MARIE Une fin d'année en musique

L'école s'ouvre à tous les Carrollais en fin d'année scolaire. Une exposition des œuvres des élèves sera présentée le vendredi 21 juin en ouverture de la Fête de la musique. Les enfants monteront sur scène à 18 h 30. De plus, un spectacle musical aura lieu le jeudi 4 juillet à l'Espace François Simon.

Fin juin, l'école, qui a déjà obtenu le label « éco-école » depuis 3 ans, recevra les résultats de cette année pour sa candidature sur le thème de la biodiversité.

## Rentrée 2024

### Inscriptions à l'école

Pour toute inscription à l'école Marin Marie pour la rentrée prochaine (septembre 2024), procédez en deux étapes :

- Contacter la directrice, Émilie Romanet, afin de prévoir une visite de l'école (02 33 51 19 70)
- Se rendre ensuite en mairie muni du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant ou des enfants à inscrire.

À noter : les enfants nés en 2021 doivent tous être inscrits pour la rentrée 2024 (obligation de scolarisation dès 3 ans). Ceux nés en 2022 peuvent être accueillis en « toute petite section - TPS » (inscription obligatoire avant septembre).

## RUE DE LA DIVISION LECLERC

# Le marché prend ses quartiers d'été

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, le marché, qui a lieu le jeudi, quitte les parkings de la mairie pour rejoindre la rue de la Division Leclerc.

Avec l'arrivée de l'été, le marché déménage. Installé hors saison sur les parkings de la mairie, il prend place rue de la Division Leclerc du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. Le stationnement et la circulation y sont donc interdits. La route de la Mazurie est mise en sens unique, dans le sens de la route de Groussey (RD 261) vers la route de la Plage (RD 911). La circulation est déviée par la route de Groussey, puis vers Jullouville *via* Bouillon pour les poids-lourds et les transports Nomad, à l'exception des véhicules légers se dirigeant vers Carolles plage.

### Des animations musicales

Autre modification, l'arrêt de bus de la salle des fêtes, dans le sens Avranches-Granville, est déplacé rue de la Poste de 7 h à 15 h.

Par ailleurs, du jeudi 20 juin au jeudi 12 septembre, chaque marché proposera, à 10 h 30, une animation musicale aux styles très variés (voir ci-contre).



**Les marchés musicaux à Carolles**

**Juin**

- 20 Manu Couret...swing/chanson française
- 27 Peter Stone...blues rock

**Juillet**

- 4 Jean Richard Codjia...afro funk
- 11 Alcie Bela et Jack Ellis...pop folk
- 18 Clara Lionza...musique latine
- 25 Violon John Flemming...musique irlandaise

**Août**

- 1 Jean Richard Codjia...afro funk
- 8 Eden Eden...jazz manouche
- 15 Guiohm Deruffi...folk
- 22 Blues chaps...blues rock
- 29 Maskarine et Patoche...rock

**Septembre**

- 5 Solopan\_Handpan
- 12 Rachel Sonalm...pop rock

Tous les jeudis à partir de 10H30 au marché de Carolles



### Machine à laver et sèche-linge au camping municipal

Une nouvelle machine à laver le linge (11 kg) et un nouveau sèche-linge (11 kg), mis à disposition par Ouest Blanchisserie, équipent désormais la laverie du camping municipal.

Lors de la réunion du 27 mars 2024, le conseil municipal de Carolles a pris la décision de rendre ces équipements libres d'accès pour les occupants du camping ainsi que les Carollais de début avril à fin octobre, soit durant la période d'ouverture du camping.

### ADRESSAGE

## Carolles constitue sa « Base adresse locale »

Dans le but d'enrichir et de mettre à jour la « Base adresse nationale », les communes, compétentes pour l'adressage sur leur territoire, établissent leur « Base adresse locale ».

Cet outil leur permet d'identifier les voies, lieux-dits, habitations, lieux d'intérêts, afin de faciliter l'intervention des services de secours, la gestion des livraisons, du courrier, le déploiement de la fibre, la consultation du cadastre, la localisation avec les GPS... Carolles constitue et fiabilise actuellement cette base de données. Au sein de la commune, quelques voies pourraient changer de dénominations et la numérotation pourrait être revue par endroit.

80<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU D-DAY ET DE LA BATAILLE DE NORMANDIE

# Quatre jours d'animations pour ne pas oublier

La commune a décidé depuis deux ans, avec l'aide précieuse de volontaires, de mettre en lumière notre passé proche. Rendez-vous du 28 au 31 juillet.

**D**u 28 au 31 juillet à l'Espace François Simon, une exposition intitulée « Carolles 1939-1945 » sera proposée. L'Occupation, la Résistance, la libération, le rationnement, les réquisitions, la vie politique seront des thèmes étudiés. Le mercredi matin sera dédié aux enfants. Des enseignants assureront des visites guidées pour les 7-10 ans. Un temps d'échange permettra aux plus jeunes de mieux saisir leur passé.

## Conférence et documentaires

De plus, une deuxième exposition, prêtée par les archives départementales de la Manche, sera accessible. Elle aura pour thème « La Manche en guerre 1939-1945 ». Des soirées seront également organisées. Le

dimanche 28 juillet à 18 h, une conférence traitant de l'Opération Cobra sera donnée par Pascal Ducret.

Le mardi 30 juillet, deux documentaires seront projetés à l'Espace François Simon : « Mémoires de guerre, Manche 1939-1945 » à 18 h et « L'enfer de la bataille de Normandie » à 20 h 30, avec la présence de Dominique Forget.

Le mercredi 31 juillet, journée anniversaire de la libération de Carolles, une cérémonie aura lieu à 18 h devant le monument aux morts.

Une séance de cinéma avec Carol'Animations clôturera ces journées de commémoration en diffusant *Francofonia*.

Ce projet global a été labellisé par le Département et la Région.



Ouest France du 23/10/1944 : article sur les événements du 14 juillet 1941 à Carolles.

## NÉCROLOGIE

Deux figures de la mairie de Carolles viennent de nous quitter après avoir tous deux lutté contre le cancer

### Hervé Guillou, ancien premier adjoint, un homme de grande humanité

**P**remier adjoint auprès de Jean-Marie Sévin sous le précédent mandat de 2014 à 2020, Hervé Guillou avait en charge l'urbanisme et les travaux. J'ai eu la chance de travailler avec lui sur plusieurs projets et j'ai pu apprécier ses qualités de rigueur dans la gestion des dossiers, avec le souci constant de transmettre son expérience. Les deux principaux projets ont été l'aménagement de la rue de la Division Leclerc et la construction de la nouvelle salle polyvalente, chantier achevé en 2021 avec l'ouverture de l'Espace François Simon. Élus et agents de la mairie qui ont eu le plaisir de travailler avec Hervé auront le souvenir d'un homme d'une grande humanité, très investi pour l'intérêt général, à Carolles comme sur le territoire.



### Antoine Robillard, ancien responsable du Service technique, un collaborateur très apprécié

**A**ncien responsable du Service technique dont il avait fait partie depuis de nombreuses années, Antoine Robillard avait pris sa retraite il y a exactement cinq ans. Il laissera le souvenir d'un collaborateur très attaché à Carolles et apprécié de tous, venant régulièrement rendre visite à ses anciennes et anciens collègues.



par Vincent Railliet, premier adjoint



## JOURNÉES DU PATRIMOINE LES 21 ET 22 SEPTEMBRE

# Des falaises aux contes et légendes

La mairie renouvelle sa volonté de mettre en lumière son patrimoine. Pour ce faire, elle peut compter sur Antoine Lefranc. Il invitera à plonger au cœur de l'histoire, l'architecture, les mythes et légendes de notre territoire.

**Le samedi 21 septembre**, des visites des falaises de Carolles sont prévues. Réputé dans la région, ce site offre un superbe point de vue sur la baie du Mont-Saint-Michel, depuis le Mont et l'îlot de Tombelaine jusqu'à Cancale et Granville.

Mais, au-delà du panorama séduisant, les falaises de Carolles sont un lieu chargé d'histoire. Occupées depuis les Gaulois, elles ont connu également la présence de légionnaires romains, de moines, de douaniers postés dans la cabane Vauban.

### La faune et la flore

Antoine Lefranc, auteur carollais de livres jeunesse et passionné d'histoire, se fera un plaisir de conter aux participants l'histoire et les légendes de ce site.

Il en profitera également pour faire découvrir la faune et la flore locale de ce lieu préservé.

**Le dimanche 22 septembre**, les découvertes se poursuivent. À 17 h, à l'Espace François Simon, une conférence consacrée à « la fabrique des contes et légendes de Normandie » sera donnée par Antoine.

On étudiera les mystifications autour des faux contes et légendes inventés de toutes pièces, mais on parlera aussi des origines scandinaves et celtiques de certaines figures mythologiques normandes (gobelins, bêtes havettes, lavandières de nuit...), avec un focus sur les légendes de Tombelaine et de la vallée du Lude.

Les illustrations présentées dans le powerpoint seront des gravures réalisées par Mathilde Loisel.

Rendez-vous le samedi 21 septembre pour découvrir les falaises de Carolles.



### Les visites des falaises côté pratique

**Date et heure :** 21 septembre à 10 h, 14 h et 16 h 30.

**Réservations obligatoires :** 06 11 62 88 79 ou par mail à l'adresse [exploronscarolles@gmail.com](mailto:exploronscarolles@gmail.com).

**Lieu du rendez-vous :** cabane Vauban de Carolles.

**Durée :** circuit d'environ 1 h 30.

**Difficulté :** boucle d'1,8 km, sans difficulté majeure si ce n'est une petite descente raide d'une dizaine de mètres qui nécessite de bons appuis.

**Équipement :** gourde et chapeau, chaussures tout terrain de préférence.

Parmi les ponts carollais figure celui de la Mazurie (notre photo).



### CONFÉRENCE LE 13 OCTOBRE

## L'histoire et l'architecture des ponts

Yannick Joalland, professeur de technologie et spécialiste des ouvrages d'art, viendra traiter spécifiquement des ponts. Il proposera un voyage géographique, culturel et technique pour expliquer les types de pont, leur historique, leurs différentes fonctions, les événements, les catastrophes et les personnages célèbres liés à ces ouvrages.

Dimanche 13 octobre à 17 h à l'Espace François Simon. Gratuit.

## FESTIVAL DES LUDIONS

# Record de fréquentation

Du 8 au 12 mai, pas moins de 2 000 visiteurs ont investi Carolles et profité des nombreux événements organisés lors du Festival. Cette année, **Éric Demelis** a décroché le Prix de la ville.



Le succès du Festival des Ludions se confirme chaque année, preuve en est la saison 4. Une nouvelle fois, Carolles s'est métamorphosé le temps du week-end de l'Ascension. Le village a vu ses rues se noircir, 17 de ses maisons transformées en galeries d'art, de même pour son église, sans compter ses lieux de rencontre comme l'Espace François Simon, la salle de l'Amitié, le camping municipal.

### Créations et partages

Pas moins de 27 artistes aux techniques différentes (peinture, sculpture, photographie, tissu, verre, lave...) ont présenté des œuvres faisant appel à l'originalité et à la sensibilité. Très appréciées du public, elles ont fait l'objet de votes, du jury du Festival mais aussi du public. **Éric Demelis** a remporté le Prix de la ville de Carolles, **Basil Träsch** le Prix de la jeune création de Carolles



De g. à d. : **Basil Träsch**, Prix de la jeune création, **Miloud Mansour**, maire de Carolles, **Éric Demelis**, Prix de la ville de Carolles, **Valérie Bastide**, Prix du public et **Philippe Letellier**, président des Ludions.

et **Valérie Bastide** le Prix du public. Le Festival des Ludions ne s'arrête cependant pas là. Des déambulations théâtrales ont permis la lecture de textes d'artistes, des ateliers d'écriture et poèmes minutes sont devenus témoins d'émotion, deux scènes ouvertes ont mis en avant la musique, le chant, le conte... Un spectacle de clowns, une sortie de résidence de magie poétique, une exposition des enfants de l'école Marin Marie,

inspirés par **Basil Träsch**, deux rencontres d'auteurs, une librairie éphémère... étaient également au programme de cet événement culturel riche de créations, de rencontres, de partages, de soutiens... La mise en place d'une telle manifestation à l'échelle de la commune nécessite en effet la mobilisation d'environ 60 bénévoles, l'accompagnement de la mairie, la coopération de l'école, l'appui du prêtre... Rendez-vous à l'Ascension 2025 !



Scène ouverte à l'église.



Rencontres avec les auteurs.



Chant, oud et handpan.



Scène ouverte à l'Almarita.



Magie poétique.



Partage et convivialité.



Exposition des enfants de l'école Marin Marie.



Lieu de parole et d'échange.

# L'AGENDA

## JUIN

- **SAMEDI 15 : CINÉMA GRAND PUBLIC**  
*Un p'tit truc en plus*, d'Artus,  
20 h 30, Espace François Simon
- **SAMEDI 15 - DIMANCHE 16 :**  
**TOURNOI D'ULTIMATE FRISBEE**  
Carolles plage
- **DIMANCHE 16 : FÊTE DE LA MOUSSETTE**  
Carolles connexions,  
12 h, champ du parking du Lude  
(réservations : 06 64 47 9 64)
- **VENDREDI 21 : FÊTE DE LA MUSIQUE**  
18 h 30, école Marin Marie,  
19 h 30 Les Voix du Lude, 20 h John  
and Betty, 21 h Wittmar, au camping
- **DIMANCHE 23 : RENCONTRE AVEC  
UN ASTROPHYSICIEN, François Hammer,**  
*spécialiste des galaxies,*  
14h 30, Espace François Simon
- **DIMANCHE 23 : CINÉ-CLUB EN BAIE**  
*Le salon de musique* de Satyajit Ray,  
20 h 30, Espace François Simon
- **MERCREDI 26 : CONCERT DE L'ÉCOLE  
DE MUSIQUE DE GRANVILLE**  
18 h 30, Espace François Simon
- **VENDREDI 28 : CONFÉRENCE DE BIRDING  
MONT-SAINT-MICHEL**  
La biodiversité des espaces naturels  
en baie du Mont-Saint-Michel,  
20 h, Espace François Simon
- **SAMEDI 29 : CONCERT DE STRANGE O'CLOCK**  
20 h 30, l'Almarita, 33A rue de La Poste

## JUILLET

- **VENDREDI 5 : CONCERT DE SALEM 2.0**  
20 h 30, l'Almarita, 33A rue de La Poste
- **LUNDI 13 : CINÉMA GRAND PUBLIC**  
20 h 30, Espace François Simon

- **SAMEDI 20 : CONCERT AVEC AMÉLIE  
COMO LA-PELI**  
20 h 30, l'Almarita, 33A rue de La Poste
- **SAMEDI 20 - SAMEDI 27 :**  
**FESTIVAL DES CHEVALETS**  
Carolles'Animations, 10 h - 12 h 30  
et 15 h - 18 h 30, Espace François Simon
- **JEUDI 25 : CONCERT D'IAN DILLY**  
20 h 30, l'Almarita, 33A rue de La Poste
- **DIMANCHE 28 - MERCREDI 31 :**  
**80 ANS DE LA LIBÉRATION DE CAROLLES**  
Espace François Simon

## AOÛT

- **SAMEDI 3 : SOIRÉE-CONCERT 3 ANS  
DE L'ALMARITA AVEC JEAN-RICHARD COGGIA**  
20 h 30, l'Almarita, 33A rue de La Poste
- **VENDREDI 9 - DIMANCHE 11 :**  
**BAIE DES ÉTOILES**  
Espace François Simon
- **DIMANCHE 11 : 33<sup>e</sup> VIDE-GRENIERS**  
Carolles'Animations, 8 h - 18 h,  
au cœur du village
- **DIMANCHE 11 : THÉÂTRE EN PLEIN AIR**  
16 h *Don Quichotte*, 20 h *La paix*,  
station de vélos de la plage
- **MERCREDI 14 - DIMANCHE 18 :**  
**FESTIVAL DES MOMENTS MUSICAUX**  
association des Moments musicaux  
de la baie, église Saint-Vigor, salle  
de l'Amitié, tennis-club  
(moments-musicaux.fr)
- **JEUDI 15 - DIMANCHE 18 :**  
**VILLAGE GUINGUETTE** La Cousinerie ,  
17 h - 22 h jeudi et vendredi,  
13 h - 22 h samedi et dimanche,  
terrain de foot de la vallée du Lude
- **LUNDI 19 : CINÉMA GRAND PUBLIC**  
20 h 30, Espace François Simon

- **MARDI 20 - VENDREDI 23 :**  
**FESTIVAL DE BEAUTÉ DU GESTE**  
Espace François Simon
- **SAMEDI 24 : CONCERT DE MATCHET**  
20 h 30, l'Almarita, 33A rue de La Poste
- **VENDREDI 30 : CONCOURS AMATEURS  
DES POTAGERS ET FÊTE DES POTAGERS**  
Carolles connexions  
(inscriptions : 06 64 47 79 64)
- **SAMEDI 31 : FORUM DES ASSOCIATIONS**  
9 h 30 - 12 h 30,  
Espace François Simon

## SEPTEMBRE

- **SAMEDI 14 : ATELIER DE RELIURE**  
Bulles d'art , 9 h-12 h, salle de l'Amitié
- **SAMEDI 14 - DIMANCHE 15 :**  
**THÉÂTRE COMPAGNIE OSE**  
*Dernier acte*, 20 h 30 samedi  
et 14 h 30 dimanche,  
Espace François Simon
- **DIMANCHE 15 :**  
**BALADE ATELIER ILLUSTRATION,  
AQUARELLE ET NATURE**  
Bulles d'art, en extérieur
- **VENDREDI 20 : CINÉ-CLUB EN BAIE**  
20 h 30, Espace François Simon
- **SAMEDI 21 - DIMANCHE 22 :**  
**JOURNÉES DU PATRIMOINE**  
- samedi : 10 h, 14 h, 16 h 30,  
visites des falaises  
(réservations : 06 11 62 88 79)  
- dimanche : 17 h, conférence  
contes et mythes normands,  
Espace François Simon
- **SAMEDI 28 : CINÉMA GRAND PUBLIC**  
20 h 30, Espace François Simon
- **SAMEDI 28 - DIMANCHE 29 :**  
**WEEK-END DES MIGRATEURS**  
GONm, Baie du Mont-Saint-Michel



# CAROLLES INFOS PRATIQUES

## MAIRIE

2, place de la Mairie  
50740 Carolles  
Tél. : 02 33 61 86 75  
mairie.carolles@wanadoo.fr  
www.carolles.fr



### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14 h - 17 h
Mardi	Fermée *	Fermée
Mercredi	9 h - 12 h	Fermée
Judi	9 h - 12 h	Fermée
Vendredi	9 h - 12 h	Fermée *

\* Fermée, sauf pour l'accueil des dossiers d'urbanisme sur rendez-vous.

## LA POSTE AGENCE COMMUNALE

6, rue des Jaunets  
50740 Carolles



### HORAIRES D'OUVERTURE

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	9 h - 12 h	Fermée
Mercredi	9 h - 12 h	Fermée
Judi	9 h - 12 h	Fermée
Vendredi	9 h - 12 h	Fermée
Samedi	9 h - 12 h	Fermée

## CAMPING MUNICIPAL



**La Guérinière (★★)**  
(Ouvert de début avril à fin octobre)  
6, rue des Jaunets  
50740 Carolles  
Tél. : 02 33 61 93 75  
camping-carolles@orange.fr

## NUMÉROS UTILES

- POLICE SECOURS : 17
- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- CENTRE ANTIPOISON (RENNES) : 02 99 59 22 22
- GENDARMERIE NATIONALE (SARTILLY) : 02 33 89 67 40
- COMMISSARIAT DE POLICE (GRANVILLE) : 02 33 91 27 50
- HÔPITAL (GRANVILLE - AVRANCHES) : 02 33 89 40 00
- HÔPITAL URGENCES (GRANVILLE - AVRANCHES) : 02 33 89 40 27
- INFIRMIERS (CAROLLES) : 02 33 90 69 24  
06 84 62 66 89
- PÉDICURE - PODOLOGUE (CAROLLES) : 02 33 50 16 48
- ORTHOPHONISTE (CAROLLES) : 02 33 68 13 27
- BASE DE L'HÉLICOPTÈRE DE LA PROTECTION CIVILE (DONVILLE) : 02 33 50 07 72
- GRDF SÉCURITÉ DÉPANNAGE : 0 800 47 33 33
- ENEDIS SÉCURITÉ DÉPANNAGE : 0 972 67 50 50
- CEGA (EAU POTABLE) : 02 33 91 62 51

# CAROLLES INFOS PRATIQUES

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

➔ **La collecte des ordures ménagères** a lieu le **lundi matin** (sortir sa poubelle la veille au soir). **RAPPEL** : seuls les sacs transparents sont ramassés. Des conteneurs de déchets ménagers et de tri sélectif sont à disposition au parking de La Poste, chemin des Pendants, parking de la mairie, et parking du Roncier.

➔ **Le dépôt des encombrants** s'effectue à la **déchetterie de Montviron** (La Gare, 50530 Montviron. Tél. : 02 33 48 43 85).

### HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE MONTVIRON

Jours	Du 15 avril au 14 octobre		Du 15 octobre au 14 avril	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h
Mardi	Fermée		Fermée	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h
Jeudi	Fermée		Fermée	
Vendredi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h	9 h - 12 h	13 h 30 - 17 h

La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés.

## LE « PLACIN »

Le « placin » est un espace privé composé de propriétés grevées d'un droit de passage. Seuls les propriétaires peuvent donc stationner sur leur parcelle. La circulation dans cet espace sans respect des sens interdits est passible d'une amende. Le respect civique du droit à l'utilisation de la propriété privée, sur tout le territoire de la commune, permet ainsi le bien-vivre ensemble.

## ANIMAUX

### Arrêté municipal du 4 juillet 2017.

**Les chiens** : sous peine d'amende, ils doivent être tenus en laisse sur tout le territoire de la commune. Toutefois, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, même tenus en laisse, ils sont, comme les autres animaux, interdits sur la plage. Leurs déjections doivent être ramassées par les propriétaires ou gardiens. Quant aux chiens errants sur la voie publique, ils pourront être conduits, sans délai, à la fourrière.

### Arrêté municipal du 22 mai 2023.

**Les chevaux** : toute l'année, les chevaux sont interdits d'accès à la plage de Carolles, quelque soit le lieu d'accès. La circulation et l'entraînement des chevaux attelés ou non, arrivant sur la plage de Carolles par Jullouville, sont autorisés de 5 h à 8 h du matin, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

## ACTIVITÉS BRUYANTES (BRICOLAGE-JARDINAGE)

### Arrêté préfectoral du 27 mars 1997.

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

## BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

### Arrêté préfectoral du 8 février 2005.

- Le brûlage des souches, des produits de taille de végétaux persistants (végétaux au feuillage persistant - opposé au feuillage caduc - comme les buis, cèdres, chênes verts, houx, lauriers, lierres, pins, thuyas...), de tonte et de fauche, est interdit en tout temps.
- Le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux (branches nues), dont le diamètre est inférieur à 7 cm, est autorisé en dehors de la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, à une distance d'au moins 200 m des habitations et 100 m des routes.

## ENTRETIEN DES HAIES ET ORDURES

- Tout riverain doit tailler ses haies et arbres débordant sur les trottoirs et la voie publique (c'est une question de civisme et de sécurité). La hauteur maximale des haies est de 1,50 m en centre-bourg et 1,80 m dans les autres quartiers. L'entretien des pieds de mur et de clôture est à la charge des propriétaires. Le dépôt d'encombrants est interdit sur l'espace public.



Article L541-10-1 du code de l'environnement « Ne pas jeter sur la voie publique »